



## **STOP à la répression du mouvement social ! Manifestation le samedi 23 septembre**

Le président Macron et son gouvernement n'ont cessé de démanteler les conquêtes sociales. De plus en plus isolés, rejetés par l'immense majorité du monde salarial et par la population, ils recourent à la répression et criminalisent l'action revendicative et syndicale, instrumentalisant les forces de l'ordre contre les revendications des salariés. De façon toujours plus déterminée, le gouvernement développe un arsenal répressif et autoritaire qui remet en cause les libertés démocratiques, en particulier la liberté de manifester. Il a décidé de réprimer tous ceux qui s'opposent à sa politique et ses décisions.

En cette rentrée, la répression prend un tour supplémentaire avec la convocation en gendarmerie de Sébastien Menesplier, membre du bureau confédéral de la CGT et secrétaire général de la fédération nationale des Mines et de l'Énergie, pour rendre compte d'actions menées pendant le combat pour le retrait de la réforme des retraites. Dans ce cadre, plusieurs centaines de militants syndicalistes sont menacés de sanction. Les propos de Karl Olive, élu macroniste, souhaitant l'instauration d'une « loi d'exception » qui interdirait les grèves et manifestations les veilles et durant les grands événements, font craindre le pire quant à la liberté syndicale des travailleurs et travailleuses.

La FNEC FP FO 31 dénonce la brutalité et la violence d'État perpétrées contre les salariés, les syndicalistes et la jeunesse, notamment lors des mobilisations contre la réforme des retraites : manifestants et cortèges syndicaux gazés, actes de violence, manifestations interdites, intimidations, arrestations, gardes à vue, convocations ...

Cette répression du mouvement social et syndical, cette remise en cause des droits, jamais égalées depuis 60 ans, constituent une atteinte alarmante aux droits sociaux et aux libertés collectifs et individuels.

La FNEC FP FO 31 revendique le rétablissement de ces droits et exige l'abrogation immédiate de la loi Hollande / Cazeneuve de 2017, ainsi que l'interdiction de l'utilisation des armes « LBD » et « grenades de désencerclement » lors des manifestations.

La FNEC FP FO 31 apporte son soutien à Sébastien Menesplier, et exige l'abandon de toute poursuite.

La FNEC FP FO 31 considère que la seule issue pour sortir de la situation dans laquelle est plongé le pays est de répondre aux légitimes revendications, parmi lesquelles l'abrogation de la réforme des retraites et l'augmentation des salaires et pensions au niveau de l'inflation au minimum.

La FNEC FP FO 31 appelle à participer à la manifestation le samedi 23 septembre à Toulouse contre la répression des mobilisations sociales.

**Rendez-vous samedi 23 septembre station St Michel-Marcel Langer à 10h30**